

Bonaventure, le 14 juin 2021

AVIS AUX PARENTS

Bonjour,

La présente vise à vous informer de l'indexation du montant journalier des frais de service de garde conformément à la décision du gouvernement à cet effet.

La réforme qui devait avoir lieu en début d'année est toujours reportée.

Pour l'instant, nous conservons le dernier tarif connu (1^{er} janvier dernier), des frais de garde pour un élève régulier de 8,50 \$ par jour. Lorsque l'indexation de juillet 2021 sera connue, vous serez informé.

L'indexation sera soumise annuellement au 1^{er} juillet.

Pour plus d'information, veuillez contacter votre direction d'école.



Samuel Johnson
Directeur du Service des ressources financières